



Autorité  
luxembourgeoise  
indépendante de  
l'audiovisuel

**AVIS N° 8/2019  
du 25 mars 2019**

**du Conseil d'administration  
de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel  
relatif à la demande de la s.a. Osmose Media  
visant le renouvellement de la concession pour le service de télévision  
luxembourgeois par satellite *Euro D***

Par courrier du 19 mars 2019, le Service des médias et des communications a demandé un avis de la part de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel par rapport à la demande de la s.a. Osmose Media visant le renouvellement de la concession pour le service de télévision luxembourgeois par satellite *Euro D*.

Après analyse du dossier, l'Autorité n'a pas d'objections à formuler.

Ainsi fait et délibéré lors de la réunion de l'Autorité du 25 mars 2019, où étaient présents :

Thierry Hoscheit, président  
Valérie Dupong, membre  
Claude Wolf, membre  
Luc Weitzel, membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit  
Président